

## **Annexe au règlement intérieur :** *Pratiques sanitaires mises en place dans le cadre des formations*

Ce document est inclus en annexe au règlement intérieur de la Beijer Ref Academy, affiché sur le site internet et disponible à l'accueil du centre de formation.

Le centre de formation est équipé du matériel nécessaire au respect des gestes barrières. Matériel à disposition : gel hydroalcoolique, savon, essuies mains en papier à usage unique, masques chirurgicaux, poubelles dans chaque salle de formation, produits pour désinfecter les surfaces.

### **En amont de la formation**

Les stagiaires attestent avoir pris connaissance du règlement intérieur et de ses annexes, du livret d'accueil au moment de la convocation à la formation.

L'affiche « Gestes barrières » est envoyée avec la convocation à chaque stagiaire. Ces gestes sont à respecter dès l'arrivée en formation.

Les stagiaires doivent apporter leur propre bouteille d'eau.

### **Pendant la formation**

Le stagiaire doit respecter les distances de sécurité (> 1 m) dès l'entrée dans le centre de formation et durant l'ensemble de la formation.

Le stagiaire doit se laver les mains à l'entrée, avant et après l'utilisation des équipements, après chaque pause. Le lavage des mains peut se faire au savon ou avec le gel hydroalcoolique à disposition.

L'emplacement des chaises individuelles est marqué au sol et respecte la distanciation sociale.

Le stagiaire s'attribue une place qu'il conserve tout au long de la formation.

Le support stagiaire, un stylo, un calepin seront déposés sur chaque table individuelle. Il est interdit de partager des fournitures entre individu.

Le formateur rappelle les gestes à respecter lors des phases théoriques et pratiques, le sens de circulation.

Les consignes sanitaires sont affichées dans les locaux.

Les portes sont maintenues en position ouverte pour éviter la manipulation des poignées.

Les espaces de travail sont aérés à chaque pause et le matin avant l'arrivée des stagiaires.

Le port du masque est obligatoire durant toute la journée. Le stagiaire doit venir avec son masque pour entrer dans le centre de formation. Pour toute la durée de la formation, la Beijer Ref Academy fournit 2 masques par personne et par journée de formation.

Le port du masque complète les gestes barrières mais ne les remplace pas.

### **Après la formation**

Tout déchet doit être jeté dans la poubelle se trouvant dans la salle de formation.

Le nettoyage des surfaces est réalisé suite au départ des stagiaires : tables, chaises, poignées de porte, sanitaires...

Le stagiaire et le formateur signe le document « Symptôme COVID-19 » qui comporte la mention :

*« En cas d'infection Covid-19, déclarée dans les 48 heures qui suivent la formation, je m'engage à prévenir la Beijer Ref Academy dans les plus brefs délais afin de leur permettre de prévenir l'ensemble du groupe du risque sanitaire encouru lors de leur participation à la formation. »*

### **Annulation de la formation**

En cas d'annulation avant la formation, le règlement sera retourné à la société ou au stagiaire en cas d'inscription individuelle. La société ou le stagiaire pourra nous recontacter ultérieurement pour convenir d'une nouvelle session de formation.